

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 1

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

1 - Election des Vice-Présidents

Le Président propose au Conseil la reconduction des mandats de vice-présidents de la communauté antérieurement au 1^{er} janvier 2014.

Les candidatures correspondantes sont les suivantes :

1 ^{er} vice-président :	Jacques VERNIER
2 ^{ème} vice-président :	Lionel COURDAVAULT
3 ^{ème} vice-président :	Michel DUROUSSEAU
4 ^{ème} vice-président :	Jean-Luc HALLE
5 ^{ème} vice-président :	Freddy KACZMAREK
6 ^{ème} vice-président :	Jean-Jacques PEYRAUD
7 ^{ème} vice-président :	Alain SEGOND
8 ^{ème} vice-président :	Daniel LEMAIRE
9 ^{ème} vice-président :	Patrick MASCLET
10 ^{ème} vice-président :	Martial VANDEWOESTYNE
11 ^{ème} vice-président :	Christian ENTEM
12 ^{ème} vice-président :	Bernard WAGON
13 ^{ème} vice-président :	Françoise PROUVOST
14 ^{ème} vice-président :	Josyane BRIDOUX
15 ^{ème} vice-président :	Alfred BOULAIN
16 ^{ème} vice-président :	Alain MENSION
17 ^{ème} vice-président :	Gilles POULAIN
18 ^{ème} vice-président :	Didier TASSEL
19 ^{ème} vice-président :	Guy DRAGON
20 ^{ème} vice-président :	Thierry DANCOINE
21 ^{ème} vice-président :	Jean-Michel SZATNY

Les résultats sont les suivants :

- 1^{er} vice-président : **Jacques VERNIER** élu au premier tour à l'unanimité
- 2^{ème} vice-président : **Lionel COURDAVAULT** élu au premier tour à l'unanimité
- 3^{ème} vice-président : **Michel DUROUSSEAU** élu au premier tour à l'unanimité
- 4^{ème} vice-président : **Jean-Luc HALLE** élu au premier tour à l'unanimité
- 5^{ème} vice-président : **Freddy KACZMAREK** élu au premier tour à l'unanimité
- 6^{ème} vice-président : **Jean-Jacques PEYRAUD** élu au premier tour à l'unanimité
- 7^{ème} vice-président : **Alain SEGOND** élu au premier tour à l'unanimité
- 8^{ème} vice-président : **Daniel LEMAIRE** élu au premier tour à l'unanimité
- 9^{ème} vice-président : **Patrick MASCLET** élu au premier tour à l'unanimité
- 10^{ème} vice-président : **Martial VANDEWOESTYNE** élu au premier tour à l'unanimité

- 11^{ème} vice-président : **Christian ENTEM** élu au premier tour à l'unanimité
- 12^{ème} vice-président : **Bernard WAGON** élu au premier tour à l'unanimité
- 13^{ème} vice-président : **Françoise PROUVOST** élue au premier tour à l'unanimité
- 14^{ème} vice-président : **Josyane BRIDOUX** élue au premier tour à l'unanimité
- 15^{ème} vice-président : **Alfred BOULAIN** élu au premier tour à l'unanimité
- 16^{ème} vice-président : **Alain MENSION** élu au premier tour à l'unanimité
- 17^{ème} vice-président : **Gilles POULAIN** élu au premier tour à l'unanimité
- 18^{ème} vice-président : **Didier TASSEL** élu au premier tour à l'unanimité
- 19^{ème} vice-président : **Guy DRAGON** élu au premier tour à l'unanimité
- 20^{ème} vice-président : **Thierry DANCOINE** élu au premier tour à l'unanimité
- 21^{ème} vice-président : **Jean-Michel SZATNY** élu au premier tour à l'unanimité

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 2

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

2 - Indemnités de fonctions des élus - Président - Vice-Présidents

Le régime indemnitaire des Présidents et Vice-Présidents des EPCI est prévu aux articles L5211-12, R5211-4 et R5216-1 du CGCT.

L5211-12 CGCT :

« Les indemnités maximales votées par le conseil (...), d'une communauté d'agglomération (...) pour l'exercice effectif des fonctions de président et de vice-président sont déterminées par un décret en Conseil d'Etat par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique »

Considérant la population de référence de la communauté en la matière, (dans les EPCI à fiscalité propre : population totale, constituée par l'addition des populations totales communales), se situant dans la strate réglementaire 100 000/ 199 999 habitants,

Il vous est proposé :

- d'attribuer aux vice-présidents une indemnité mensuelle égale à 66% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- d'attribuer au Président une indemnité mensuelle égale à 145% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- de m'autoriser à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 3

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

3 - Indemnités de fonctions des élus - Conseillers communautaires

Par application de l'article L5216-4 du CGCT, une indemnité de fonction de conseiller communautaire peut être instituée par renvoi à l'article L2123-24-1 du CGCT, applicable aux communes.

Cette indemnité peut être instituée dans les collectivités territoriales ou communautés d'agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Considérant que la population de référence de la communauté en la matière, (dans les EPCI à fiscalité propre : population totale, constituée par l'addition des populations totales communales), dépasse 100 000 habitants,

Je vous propose :

- d'instituer une indemnité mensuelle aux conseillers communautaires, d'un montant de 6% de l'indice de référence terminal de la fonction publique (indice 1015),
- de m'autoriser à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 4

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

4 - Commission d'appel d'offres – Election

Il revient au conseil communautaire d'élire la commission d'appel d'offres compétente en matière de marchés publics ; la composition de cette commission doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée (article L2121-22 du CGCT).

Suivant les dispositions de l'article 22 du code des marchés publics, cette commission comprend :

- le Président de la CAD ou son représentant, Président,
- 5 membres titulaires, élus en son sein, par le Conseil,
- 5 membres suppléants, élus en son sein, par le Conseil.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptible d'être proclamés élus.

Il est proposé au Conseil d'élire les membres de la commission d'appel d'offres selon les règles précédemment présentées.

Suivant les dispositions prévues au dernier alinéa de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour opérer cette désignation.

Le conseil communautaire, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au vote au scrutin secret,

ELIT à l'unanimité les membres de la Commission d'appel d'offres :

Membres titulaires : M. René LEDIEU, Mme Brigitte DEHAESE, Mme Cosette MARQUETTE, M. Achille DELPORTE, M. Michel DUJARDIN.

Membres suppléants : M. Alain BOULANGER, M. Christian DORDAIN, M. Jean POT, M. Jean-Claude JEANNAS.

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 5

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

**5 – Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de la CAD –
Création – Composition et proposition de liste de membres**

L'article 1650 A du code général des impôts créé par l'article 83 de la loi de finance 2008 du 27 décembre 2007, modifié par l'ordonnance du 27 avril 2010 et complété de l'article 34 de la loi de finances rectificative 2010 prévoit dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre la création d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Cette commission avait été créée par la CAD en 2011. Il convient aujourd'hui que la CAD issue de la fusion délibère, en tant que nouvel EPCI, à nouveau à la fois sur la création de cette commission, ainsi que sur la proposition de liste de candidats aux postes de commissaires

- Activités de la CIID :

La commission intercommunale des impôts directs intervient en lieu et place des commissions communales des impôts directs pour participer à la mise à jour des bases d'imposition des locaux commerciaux et industriels et biens assimilés proposée par l'administration fiscale.

La CIID, en lieu et place des commissions communales :

- participe à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés,
- donne un avis sur les évaluations foncières de ces locaux proposées à l'administration fiscale.

Il est important de noter que cette commission n'est pas compétente pour les locaux d'habitation. Les commissions communales des impôts directs existantes continueront donc à examiner les éléments liés aux locaux d'habitation.

- Modalités de composition et de désignation des membres de la commission :

Elle est composée de 11 membres à savoir :

- le Président de l'EPCI, membre de droit (ou un Vice-Président délégué),
- 10 commissaires.

Lorsqu'un EPCI a décidé de créer une commission intercommunale des impôts directs, son organe délibérant dresse une liste composée des noms :

- de 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires (dont 2 domiciliés en dehors du périmètre de l'EPCI),
- de 20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants (dont 2 domiciliés en dehors du périmètre de l'EPCI).

Ces personnes remplissent impérativement les conditions édictées au 3ème alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts :

- être de nationalité française,
- être âgées d'au moins 25 ans,
- jouir de leurs droits civils,
- être familiarisées avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

De plus, elles sont impérativement inscrites aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres.

Cette « double » liste est ensuite transmise au directeur des services fiscaux, qui désigne les 10 titulaires et les 10 suppléants de la CIID de la CAD.

Durée du mandat des commissaires

La durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'EPCI. La création d'une commission intercommunale des impôts directs avant le 1^{er} octobre 2011 emporte l'exercice de ses compétences à compter du 1er janvier 2012.

La fusion des EPCI aboutissant à la création d'une nouvelle communauté d'agglomération disposant du même périmètre que précédemment, il vous est proposé de reconduire une proposition identique de liste de candidats à soumettre à l'administration fiscale.

Je vous propose donc :

- d'approuver la création d'une commission intercommunale des impôts directs,
- d'approuver la proposition de liste des candidats aux fonctions de commissaires titulaires et suppléants conformément à la liste figurant en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 6

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

6 – Adhésion à NOREADE : Désignation des représentants

Le conseil de la communauté d'agglomération du Douaisis a approuvé par délibérations du 20 décembre 2013 le transfert à NOREADE des compétences assainissement et eau potable à compter du 1^{er} janvier 2014, sur les parties du territoire de la CAD pour laquelle cet établissement public était compétent antérieurement à la fusion, à savoir :

- Pour la compétence Assainissement, le territoire des communes de : ANHIERS, AUBY, FAUMONT, FLINES-LEZ-RACHES, LALLAING, MARCQ-EN-OSTREVENT, RACHES, RAIMBEAUCOURT, ROOST-WARENDIN

- Pour la compétence eau potable le territoire des communes de : ANHIERS, ARLEUX, AUBY, BRUNEMONT, BUGNICOURT, CANTIN, CUINCY, ERCHIN, ESQUERCHIN, ESTREES, FAUMONT, FECHAIN, FERIN, FLINES LEZ RACHES, GOEULZIN, GUESNAIN, HAMEL, LALLAING, LAMBRES LEZ DOUAI, LAUWIN PLANQUE, LECLUSE, MARCQ EN OSTREVENT, RACHES, RAIMBEAUCOURT, ROOST WARENDIN, ROUCOURT, VILLERS AU TERTRE

Il convient de désigner les représentants de la CAD à NOREADE, à savoir :

- 3 représentants au titre de la compétence Assainissement
- 6 représentants au titre de la compétence Eau potable

Pour l'élection des délégués de la CAD, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Les délégués sont élus au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous propose de procéder à ces élections.

Au terme des procédures d'élection, sont nommés au premier tour et à l'unanimité, les élus suivants :

→ **Au titre de la compétence Assainissement :**

- **M. Alain SEGOND**
- **M. Daniel HENNO**
- **M. Michel DUJARDIN**

→ **Au titre de la compétence Eau potable :**

- **M. Lionel COURDAVAULT**
- **M. Thierry DANCOINE**
- **M. Michel DUJARDIN**
- **M. Frédéric DUVAL**
- **M. Christian HATU**
- **M. Daniel HENNO**

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 7

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

**7 – NOREADE – Modifications statutaires (compétence eau potable) –
Approbation par la CAD**

Le SIDEN-SIAN s'est donné comme priorité l'amélioration de ses moyens de production en eau potable par la création de nouveaux points de captage, l'interconnexion des points de captage existants, le renforcement des conduites de transport et des ouvrages de stockage.

Parmi tous les projets ainsi réalisés, le plus important est celui qui, une fois achevé, reliera par des canalisations de forts diamètres (diamètres 400 à 700 mm) l'Avesnois au Dunkerquois.

Ainsi, le Syndicat est en passe de disposer d'infrastructures qui lui permettront de répondre aux sollicitations d'un certain nombre de partenaires potentiels souhaitant renforcer, diversifier et sécuriser leur service de production et de transport d'eau potable.

Or, comme le précise la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport provisoire **transmis le 4 Septembre 2013**, deux options sont envisageables, à savoir : une forme conventionnelle (contrat d'achat d'eau en gros) ou une forme institutionnelle (adhésion de la collectivité à une compétence « Production ») :

Forme conventionnelle :

En effet, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, toute collectivité a la possibilité de confier par convention à Noréade, Régie du SIDEN-SIAN, l'exécution d'une partie de ses services d'alimentation en eau potable, en l'occurrence la production et/ou le transport d'eau destinée à la consommation humaine.

Forme institutionnelle :

Cette option, sous réserve de procéder à une modification des statuts du SIDEN-SIAN, consisterait à permettre à une collectivité d'adhérer uniquement pour le bloc de compétences « Production » pour tout ou partie de son territoire.

Si la forme conventionnelle permet à Noréade de s'adapter à chaque demande et quel que soit le type de collectivité qui souhaiterait passer avec elle des conventions ayant pour objet l'achat d'eau en gros, cette solution ne garantirait pas aisément à cette collectivité un contrôle sur le ou les sites de production concernés, ni à Noréade la pérennité des relations, celles-ci étant simplement contractuelles et limitées dans le temps pour les deux parties.

Par ailleurs, dans ces conditions, Noréade serait tenue à une répartition équitable des volumes entre les collectivités intéressées pour ne pas favoriser une collectivité plutôt qu'une autre.

Par contre, l'option institutionnelle a pour avantages :

- ☞ D'être très sécurisé sur le plan juridique,
- ☞ De permettre une prise de position du Syndicat en matière de production d'eau sur un territoire plus vaste,
- ☞ De n'avoir aucune limite dans le temps et d'être une solution de long terme.

C'est pourquoi, considérant tout l'intérêt que représente la forme institutionnelle à la fois pour le SIDEN-SIAN et pour les collectivités potentiellement intéressées, les Membres du Comité Syndical, lors de sa réunion du 12 Novembre 2013, a décidé de procéder aux modifications statutaires nécessaires à la mise en œuvre de cette option.

Ces modifications statutaires consistent à scinder la compétence « Eau Potable » en deux blocs de compétences : un bloc « Production » et un bloc « Distribution ».

Par ailleurs, il convient de préciser que cette nouvelle évolution des statuts du Syndicat n'entraînera pas, pour les Collectivités membres, de changement tant dans les conditions d'intervention de la Régie Noréade sur leur territoire qu'en ce qui concerne leur représentation dans les instances du SIDEN-SIAN.

En effet, lorsque le Syndicat exerce la compétence « globale » « Eau Potable » sur un territoire donné d'une collectivité membre, le Syndicat, à l'issue des modifications statutaires précitées, poursuivra l'exercice de cette compétence sur ce même territoire. La Collectivité est réputée alors avoir transféré les deux blocs de compétences « Production d'eau potable » et « Distribution d'eau potable », conformément aux dispositions de l'annexe I aux statuts modifiés joints à la présente délibération.

Enfin, pour plus de clarté, il a donc été décidé de procéder à une réécriture des statuts prenant en compte les modifications statutaires adoptées par le Comité Syndical lors de sa réunion du 25 Juin 2013 complétées et modifiées par celles adoptées par le Comité Syndical lors de sa réunion du 12 Novembre 2013.

Je vous propose donc :

Considérant que compte tenu des modifications statutaires décidées par le Comité Syndical lors de ses réunions des 25 Juin et 12 Novembre 2013, il est nécessaire pour plus de clarté de procéder à la réécriture des statuts du Syndicat reprenant l'ensemble de ces modifications,

- d'approuver l'ensemble des décisions du Comité du SIDEN-SIAN visées ci-dessus et adoptées lors de ses réunions en date des 25 Juin 2013 par délibération n° 27, 12 Novembre 2013 par délibération n° 42 et 12 Décembre 2013 par délibération n° 48, telles qu'annexées à la présente délibération.

- d'approuver « in extenso » :

1/ les statuts du Syndicat actuellement en vigueur tels qu'annexés à la présente délibération.

2/ les statuts du Syndicat modifiés tels qu'annexés à la présente délibération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 8

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

8 – Transfert de compétences à des syndicats mixtes et Désignation des représentants de la CAD : SCOT – SYMEVAD – SMTD – Syndicat Mixte Plate forme multimodale de Dourges – Syndicat Mixte du PNRSE

Il est proposé au conseil de reconduire les transferts de compétence antérieurs dans les conditions suivantes :

- Transfert de la compétence « schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur » au Syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale du Douaisis (SCOT)
- Transfert de la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » au Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets des communautés d'agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et de la communauté de communes Osartis (SYMEVAD)
- Transfert de la compétence « organisation des transports urbains » au Syndicat mixte des transports du Douaisis (SMTD)
- Adhésion au Syndicat Mixte pour la Plate - forme multimodale de niveau européen de Douges.
- Adhésion au Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Scarpe Escout (PNRSE)

La représentation de la CAD au sein de ces syndicats est la suivante :

1) Au SCOT :

Suivant les statuts du SCOT, la CAD y est représentée par un nombre de délégué titulaire égal au nombre de communes qui la compose, selon le principe d'un délégué titulaire par tranche commencée de 10 000 habitants. La CAD désigne un délégué suppléant pour chaque délégué titulaire.

→ soit 40 délégués titulaires et 40 délégués suppléants

2) Au SYMEVAD :

Suivant les statuts du SYMEVAD, la CAD y est représentée par tranche engagée de 15000 habitants ; chaque représentant titulaire dispose d'un suppléant.

→ soit 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants

3) Au SMTD :

Suivant les statuts du SMTD, la CAD y est représentée à raison d'un délégué par fraction de 5000 habitants.

→ soit 32 délégués titulaires

4) Au Syndicat mixte plate-forme multimodale de Douges :

Suivant les statuts du syndicat mixte, la CAD dispose de

→ 2 délégués titulaires

5) Au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Scarpe Escaut (PNRSE)

Suivant les statuts du syndicat mixte, la CAD dispose de

→ 1 délégué titulaire

Pour chacun des 5 syndicats, Il sera proposé au Conseil communautaire de procéder à l'élection des représentants de la CAD .

Ces élections se dérouleront selon les règles applicables en l'espèce :

→ Pour les élections des délégués aux 3 syndicats mixtes fermés (SCOT – SYMEVAD – SMTD)

Le choix du Conseil peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la Communauté, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Les délégués sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours ; aucun candidat n'a obtenu la majorité, le troisième tour a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu, conformément aux dispositions de l'article L5211-7 du CGCT.

→ Pour l'élection des délégués aux 2 syndicats mixtes ouverts (syndicat mixte plate – forme multimodale de Dourges - Syndicat mixte de gestion du PNRSE)

Au regard des dispositions statutaires des syndicats et conformément à l'article L5211-7 du CGCT, le conseil communautaire élit parmi ses membres les délégués au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, le troisième tour a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après avoir décidé à l'unanimité de reconduire les transferts de compétence antérieurs au SCOT, au SYMEVAD et au SMTD ainsi que les adhésions antérieures au Syndicat mixte plate-forme multimodale de Dourges et au Syndicat mixte de gestion du PNRSE, le Conseil communautaire procède à l'élection de ses représentants au sein des 5 syndicats.

Au terme des procédures d'élection, sont nommés au premier tour et à l'unanimité, les élus suivants :

→ Pour le SCOT :

M. MORTELETTE Jean-Paul
M. MASCLET Patrick
M. LANNOY Pierre
M. VAN ISEGHEM Francis
M. FIEVET Bernard
M. DORDAIN Christian
M. FRENOY Damien
M. D'HULSTER Pascal
M. WAGON Bernard
M. CAPELLE Jacques
M. SAUDEMONT Jean-Pierre
M. DUROUSSEAU Michel
M. LEFEBVRE Thierry
Mme PROUVOST Françoise
Mme LAUVERJAT Dominique
M. BOULAIN Alfred
M. LEDIEU René
M. WALLARD Christian
M. FACOMPTE Michel
M. POULAIN Francis
M. CATHELAIN Bernard
M. STRZELECKI Robert
M. LEMAIRE Daniel
M. TASSEL Didier
Mme MARMOUZET Marie-Laure
M. POT Jean
M. HALLE Jean-Luc
M. DANCOINE Thierry
M. GOEMINNE Thierry
M. POIRET Christian
M. LECLERCQ Henri
M. PREIN Thierry
M. SEGOND Alain
Mme SKOTAREK Karine
M. COURDAVAULT Lionel
Mme DALL'OGGIO Armelle
M. ENTEM Christian
M. POULAIN Daniel
M. MERCIER Patrick
M. HUMERY Gilles

→ Pour le SYMEVAD :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. VANDEWOESTYNE Martial	M. VERNIER Jacques
M. HALLE Jean-Luc	M. DRAGON Guy
Mme DECALF Marie-Noël	M. FACOMPTE Michel
M. PEYRAUD Jean-Jacques	M. COURDAVAULT Lionel
M. DUROUSSEAU Michel	M. LEWANDOWSKI Philippe
M. TASSEL Didier	M. MERCIER Bernard
M. PINTIAUX Clovis	M. VANDERNOOT Daniel
M. DANCOINE Thierry	M. LEMAIRE Daniel
M. POULAIN Daniel	M. ZIOUCHE Katir
M. LEFEBVRE Jean-Claude	M. DUJARDIN Michel
M. D'HULSTER Pascal	M. PIESSET Arnaud

→ **Pour le SMTD :**

M. COURDAVAULT Lionel
Mme MARQUETTE Cosette
M. STRZELECKI Robert
Mme PROUVOST Françoise
M. LEFEBVRE Thierry
M. BUFQUIN Bruno
M. VERNIER Jacques
Mme BRISABOIS Chantal
M. FRENOY Damien
M. SEGOND Alain
M. GOEMINNE Thierry
M. DEROULERS Gérard
M. MASCLET Patrick
M. HALLE Jean-Luc
M. TASSEL Didier
M. FACOMPRES Michel
M. MENSION Alain
Mme DELABRE Brigitte
Mme PARANT Emilienne
M. KACZMAREK Freddy
M. POULAIN Daniel
M. WANNEPAIN Maurice
M. POT Jean
M. ROBIN Bruno
M. ZIOUCHE Katir
M. SZATNY Jean-Michel
M. CAPELLE Jacques
M. LEFEBVRE Jean-Claude
M. ENTEM Christian
Mme DELAIN Danièle
Mme LEGRAND Véronique
M. PIESSET Arnaud

→ **Pour le Syndicat mixte plate-forme multimodale de Dourges :**

- M. Christian POIRET
- M. Lionel COURDAVAULT

→ **Pour le Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Scarpe Escaut (PNRSE) :**

- M. Jean-Luc HALLE

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 9

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSSE, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

9 – Adhésion au SISID : Désignation des représentants

La Communauté d'agglomération du Douaisis assume au titre de ses compétences facultatives la « Prise en charge des dépenses relatives à la gestion administrative et financière des structures inhérentes au service de secours et de lutte contre l'incendie »

Or, 19 de nos communes membres adhéraient au SISID (Syndicat intercommunal de secours et de lutte contre l'incendie du Douaisis) avant le 1^{er} janvier 2014.

Conformément à l'article L5216-7 du CGCT, dans cette situation la CAD se trouve de droit en représentation-substitution de celles de ses communes membres antérieurement adhérentes au SISID. Il s'agit des Communes de :

Anhiers –	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Auby –	2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
Courchelettes –	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Cuincy -	2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
Dechy –	2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
Douai –	9 délégués titulaires et 9 délégués suppléants
Esquerchin -	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Faumont -	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Férin –	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Flers en Escrebieux -	2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
Guesnain -	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Lallaing –	2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
Lambres Lez Douai –	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Lauwin Planque –	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Râches –	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Raimbeaucourt –	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
Roost Warendin –	2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
Sin le Noble -	4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants
Waziers -	2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

Il revient à la CAD de désigner ses représentants à ce syndicat, soit 37 délégués titulaires et 37 délégués suppléants.

Pour l'élection des délégués de la CAD, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Les délégués sont élus au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est proposé au Conseil de procéder à cette élection.

Au terme de la procédure d'élection, sont nommés au premier tour et à l'unanimité, les élus suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. ELIAS Jacques	M. MORTELETTE Jean-Paul
Mme BARTKOWIAK Annick	M. DUJARDIN Michel
M. DOURDENT Marcel	Mme MORTELETTE Dany
M. POPEYE Didier	Mme VAILLANT Coralie
M. WAGON Bernard	M. HAAS Christian
M.LEFEBVRE Jean-Claude	Mme BAILLIET Liliane
Mme DELCOURT Patricia	M. GUEGUEN Alain
M. VAILLANT Charles	M. LECOMTE Didier
Mme DEHAESE Brigitte	Mme DUHAMEL Christine
M. SIMON Bernard	Mme DELCROIX Chantal
M. MARCINKOWSKI Serge	M. DUJARDIN André
M. LEWANDOWSKI Philippe	Mme DELECAMBRE Marie
Mme VENVILLE Marie-Paule	M. DEHIL Omar
Mme HALLUIN Danièle	M. BELHADJI Johnny
Mme LEMAITRE Charline	Mme DELABRE-SY Brigitte
M. ROUSSEL Philippe	Mme BOMMIER-NEKROUF Marie
Mme DUSSEL TARTARE Colette	M. FAUVEZ Robert
M. DEBUCHY Jean	M. BOURY Thierry
Mme FRISCOURT Pascaline	Mme GERARD Florence
M. PEDERENCINO Michel	M DAZIN Henri
M. DELBERGUE Didier	Mme WANDWINGOR Véronique
M. WANDWINGOR Daniel	M. PEYRAUD Jean-Jacques
M. MACIEJEWSKI Léon	M. LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed
M. DANCOINE Thierry	M. DEKERF Gérard
M. CIRINEI Ernaldo	M. WEISS Daniel
M. ROBILLARD Francis	M. HATU Christian
M. SEIGNEZ Christian	M. POIRET Fabien
M. VERHAEGUE Joël	M. PAUQUET Serge
M. LANGELIN Christian	M. COURTECUISSÉ Michel
M. GRAMMONT Daniel	M. BOIDIN Christophe
M. DUPUIS Jacques	Mme PARANT Emilienne
M. CORDONNIER Daniel	Mme HURET Laurène
M. HIOLLE Christian	Mme DROUHARD Géraldine
M. POULAIN Daniel	M. MASCLET Robert
M. WANNEPAIN Maurice	M. DUPONT Benjamin
M. HAMROUNI Abdelmalik	M. GALABERTHIER Bernard
Mme DELAIN Danièle	M. LECOURT René

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 10

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

10 - Désignation des membres du conseil d'administration de Gayant Expo
--

Gayant Expo constitue un Etablissement public local créé par la Communauté d'agglomération du Douaisis, sous la forme d'une régie à personnalité morale et autonomie financière. Cet établissement a pour objet la gestion et l'exploitation du parc des Expositions du Rivage Gayant à Douai.

Le régime de cette régie est fixé par les articles L1412-1 à 3, L2221-1 et suivant, R1412-1 à 3, et R2221-1 et suivant du code général des collectivités territoriales, ainsi que par les statuts de cet établissement.

Suite à la fusion entre la CAD et d'autres EPCI, il convient de renouveler également la désignation des membres du conseil d'administration de Gayant Expo.

Conformément à l'article R2221-5 du CGCT et de l'article 3 des statuts de cet établissement, il revient au président de proposer au conseil communautaire la composition de ce conseil d'administration.

Le conseil d'administration de Gayant Expo est composé de 10 membres, dont 7 membres sont des délégués communautaires. Ces 7 derniers membres doivent en outre disposer chacun d'un suppléant.

Les membres du Conseil d'administration de Gayant Expo sont proposés par le Président et désignés lors du conseil communautaire.

Je vous propose les désignations suivantes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. COURDAVAULT Lionel	M. BOULAIN Alfred
Mme DECALF Marie-Noël	M. LASVAUX Jacky
M. SIMON Bernard	M. FINET Bertrand
M. FACOMPRE Michel	M. STRZELECKI Robert
M. JEANNAS Jean-Claude	M. WAGON Bernard
Mme SALVINO Marie-Pascale	M. POULAIN Daniel
M. DRAGON Guy	M. SZATNY Jean-Michel
M. GALLAND Bernard, Président de l'Union du Commerce du Douaisis (UCD)	
M. STIEVENARD Jean-Claude, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I.)	
M. DESMARETS Claude, Directeur du Théâtre de Douai	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 11

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

11 - Désignation des représentants de la CAD dans diverses associations

Il est proposé de renouveler l'adhésion de la CAD aux différentes associations auxquelles elle adhérerait avant la fusion.

En application de l'article L2121-33 du CGCT, par renvoi de l'article L5211-1 du même code, il revient également au Conseil communautaire de désigner ses représentants au sein des associations en question.

Le nom de ces associations ainsi que le nombre de représentants à désigner pour chacune d'entre elles, sont les suivants :

- Association A.D.C.F. – Assemblée des Communautés de France :

- 1 titulaire et 1 suppléant

- Association ADOPTA – Association Douaisienne pour la promotion des Techniques alternatives en matière de récupération des eaux pluviales)

- 1 représentant

- Association des Maires du Nord

- Pas de représentation spécifique

- Association des Maires de France

- Pas de représentation spécifique

- Association AREMASSE (Association. pour la mise en œuvre du réseau d'Etude de mesure et d'alerte pour la prévention de la pollution atmosphérique en Scarpe Sambre Escaut) devenue ATMO-AREMASSE :

- 1 titulaire

- Association Seine Nord Europe :

- 1 titulaire

- Association Centre Historique Minier de LEWARDE :

- Le Président de la CAD 2 + 2 titulaires à désigner

- Association Comité Départemental du tourisme :

- Pas de représentation spécifique

- Association Douaisis Initiative :

- 1 titulaire

- Association Espace Biotique :

- 1 titulaire

- Association Mission Bassin Minier :

- 2 titulaires

- Association Orchestre de Douai :

- 1 titulaire

- Association PACT DE DOUAI :

- 2 titulaires

- Association PALME (Association pour des Parcs d'Activité labellisés pour la maîtrise de l'environnement) :
 - 1 titulaire et 1 suppléant
- Association P.L.I.E. :
 - 4 titulaires
- Association RVVN :
 - 1 titulaire et 1 suppléant
- Association Cercle National du Recyclage :
 - 1 titulaire
- Association Assises Nationales des Risques Technologiques :
 - 1 titulaire
- Association Aire Métropolitaine de Lille :
 - 1 titulaire et 1 suppléant
- Association FNCCR :
 - Pas de représentation spécifique
- Association CIBC (Centre Inter - institutionnel de Bilan de Compétence du Douaisis)
 - 1 titulaire
- Association Toits de vie (ex AILD)
 - 1 titulaire
- Association AMARIS (Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs)
 - 1 titulaire
- Association Cd2e (création et développement d'éco-entreprises)
 - 1 titulaire
- Association NFID (Nord France Innovation Développement)
 - 1 titulaire
- Association EURALENS
 - Le Président de la CAD
- Association ACSIA (Association des Collectivités Sites d'industrie Automobile)
 - 1 titulaire
- Association FVM (Fédération Villes Moyennes)
 - Le Président de la CAD
- Association Douaisis Tourisme
 - Le Président de la CAD + 1 titulaire désigné par le Président de la CAD
- Association ETD (Entreprises Territoires et Développement)
 - Pas de représentation spécifique

- Association syndicale libre des usagers du Parc Bonnel
 - o 1 titulaire
- Association syndicale libre des usagers du Parc du Chevalement
 - o 1 titulaire
- Association CEREC BTP « cluster Ekvation »
 - o 1 titulaire
- Association Terres en Villes
 - o 1 titulaire et 1 suppléant
- Association des Communes Minières du Nord Pas de Calais (ACOM)
 - o Le Président de la CAD
- Association NFI (Nord France Invest)
 - o 1 titulaire
- Association RAFHAEL (Réseau des Agglomérations de Flandres, Hainaut, Artois, et Littoral)
 - o 2 titulaires et 2 suppléants

Les désignations à opérer lors du Conseil se font dans les conditions de droit commun présidant aux délibérations du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à bulletin secret. Le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de ces désignations (L 2121-21 du CGCT).

Après avoir décidé, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion de la CAD aux 37 associations susnommées, le Conseil communautaire décide de ne pas procéder au scrutin secret pour les désignations à opérer puis ELIT à l'unanimité les représentants de la CAD :

- **Association A.D.C.F. – Assemblée des Communautés de France :**
 - o titulaire : M. Christian POIRET
 - o suppléant : M. Christian ENTEM
- **Association ADOPTA – Association Douaisienne pour la promotion des Techniques alternatives en matière de récupération des eaux pluviales)**
 - o titulaire : M. Michel DUROUSSEAU
- **Association AREMASSE (Association. pour la mise en œuvre du réseau d'Etude de mesure et d'alerte pour la prévention de la pollution atmosphérique en Scarpe Sambre Escaut) devenue ATMO-AREMASSE :**
 - o titulaire : M. Martial VANDEWOESTYNE
- **Association Seine Nord Europe :**
 - o titulaire : M. Patrick MASCLET
- **Association Centre Historique Minier de LEWARDE :**
 - o titulaire : M. Alain SEGOND
 - o titulaire : Mme Josyane BRIDOUX

- **Association Douaisis Initiative :**
 - titulaire : M. Lionel COURDAVAULT
- **Association Espace Biotique :**
 - titulaire : M. Katir ZIOUCHE
- **Association Mission Bassin Minier :**
 - titulaire : M. Lionel COURDAVAULT
 - titulaire : M. Daniel LEMAIRE
- **Association Orchestre de Douai :**
 - titulaire : M. Alain SEGOND
- **Association PACT DE DOUAI :**
 - titulaire : Mme Brigitte DELABRE
 - titulaire : M. Daniel LEMAIRE
- **Association PALME (Association pour des Parcs d'Activité labellisés pour la maîtrise de l'environnement) :**
 - titulaire : M. Michel DUROUSSEAU
 - suppléant : M. Lionel COURDAVAULT
- **Association P.L.I.E. :**
 - titulaire : M. Alain MENSION
 - titulaire : Mme Dominique LAUVERJAT
 - titulaire : M. Jacques CAPELLE
 - titulaire : Mme Josyane BRIDOUX
- **Association RVVN :**
 - titulaire : M. Patrick MASCLET
 - suppléant : M. Bernard WAGON
- **Association Cercle National du Recyclage :**
 - titulaire : M. Martial VANDEWOESTYNE
- **Association Assises Nationales des Risques Technologiques :**
 - titulaire : M. Michel DUROUSSEAU
- **Association Aire Métropolitaine de Lille :**
 - titulaire : M. Christian POIRET
 - suppléant : M. Lionel COURDAVAULT
- **Association CIBC (Centre Inter - institutionnel de Bilan de Compétence du Douaisis)**
 - titulaire : M. Alain MENSION
- **Association AMARIS (Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs)**
 - titulaire : M. Michel DUROUSSEAU
- **Association Cd2e (création et développement d'éco-entreprises)**
 - titulaire : M. Jean-Michel SZATNY

- **Association NFID (Nord France Innovation Développement)**
 - titulaire : M. Lionel COURDAVAULT
- **Association ACSIA (Association des Collectivités Sites d'industrie Automobile)**
 - Titulaire : M. Martial VANDEWOESTYNE
- **Association syndicale libre des usagers du Parc Bonnel**
 - titulaire : M. Lionel COURDAVAULT
- **Association syndicale libre des usagers du Parc du Chevalement**
 - titulaire : M. Lionel COURDAVAULT
- **Association CEREC BTP « cluster Ekvation »**
 - titulaire : M. Jean-Michel SZATNY
- **Association Terres en Villes**
 - titulaire : M. Jean-Luc HALLE
 - suppléant : M. Patrick MASCLET
- **Association NFI (Nord France Invest)**
 - titulaire : M. Christian POIRET
- **Association RAFHAEL (Réseau des Agglomérations de Flandres, Hainaut, Artois,et Littoral)**
 - titulaire : M. Christian POIRET → suppléant : Mme Catherine BLOT
 - titulaire : M. Guy DRAGON → suppléant : M. Daniel LEMAIRE

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 12

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 68. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

12 - Désignation des représentants de la CAD dans divers organismes extérieurs

Hormis le cas de l'adhésion à des syndicats mixte et des associations de la loi de 1901, la CAD participait avant la fusion à de nombreux organismes qui n'ont pas tous la personnalité morale.

Suite à la fusion entre la CAD et d'autres EPCI au 1^{er} janvier 2014, il convient de renouveler également cette participation et de désigner les représentants de la CAD à ces organismes.

L'article L2121-33 du CGCT, applicable par renvoi de l'article L5211-1 du CGCT aux communautés d'agglomération, prescrit que cette désignation soit opérée par le conseil de la Communauté.

Cette désignation se fait dans les conditions de droit commun présidant aux délibérations du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à bulletin secret. Le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de ces désignations (L 2121-21 du CGCT).

Ces organismes divers sont

- UFR de la Faculté de Droit (1 titulaire)
- Centre hospitalier de Douai (2 titulaires)
- Commission locale de l'eau du SAGE Scarpe Aval (2 titulaires)
- Commission locale de l'eau du SAGE de la Sensée (1 titulaire)
- Commission territoriale du Nord Pas de Calais de VNF (1 titulaire proposé par l'entremise de l'Association des Maires du Nord)
- Commission consultative d'élaboration du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (1 titulaire et 1 suppléant)
- Fonds de solidarité logement (FSL) :
 - o Comité directeur (1 titulaire et 1 suppléant)
 - o Commission locale plénière du douaisis (1 titulaire et 1 suppléant)
- S3PI du Hainaut Cambrasis-Douaisis (2 titulaires)
- Commission départementale des risques naturels majeurs - CDRNM - (1 titulaire)
- NOREVIE (1 titulaire)
- Fonds d'Aménagement Urbain (FAU) Nord Pas de Calais (1 suppléant proposé par l'entremise de l'Assemblée des Communautés de France)
- SIA (1 titulaire)
- Comité de pilotage pour la transformation du centre historique minier en EPCC (1 titulaire)
- Plateforme territoriale « Douaisis Avenir Jeunes » (1 titulaire)

- Comité de pilotage pour la révision du PDU (2 titulaires)
- Société des transports de l'Arrondissement de Douai – STAD (1 titulaire)
- SPL « Ruches d'entreprises » (1 titulaire)

Après avoir décidé, à l'unanimité, de renouveler la participation de la CAD aux organismes susnommés, le Conseil communautaire décide de ne pas procéder au scrutin secret pour les désignations à opérer puis ELIT à l'unanimité les représentants de la CAD :

→ **UFR de la Faculté de Droit**

- titulaire : **M. Guy DRAGON**

→ **Centre hospitalier de Douai**

- titulaire : **M. Jean-Michel SZATNY**
- titulaire : **M. Jean-Jacques PEYRAUD**

→ **Commission locale de l'eau du SAGE Scarpe Aval**

- titulaire : **M. Achille DELPORTE**
- titulaire : **M. Alain SEGOND**

→ **Commission locale de l'eau du SAGE de la Sensée**

- titulaire : **M. Christian DORDAIN**

→ **Commission territoriale du Nord Pas de Calais de VNF**

- titulaire : **M. Michel DUROUSSEAU**

→ **Commission consultative d'élaboration du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés**

- titulaire : **M. Martial VANDEWOESTYNE**
- suppléant : **M. Jean-Luc HALLE**

→ **Fonds de solidarité logement (FSL) :**

○ **Comité directeur**

- titulaire : **M. Michel DUROUSSEAU**
- suppléant : **M. Jean-Jacques PEYRAUD**

○ **Commission locale plénière du douaisis**

- titulaire : **M. Michel DUROUSSEAU**
- suppléant : **Mme Dominique SPYCHALA**

→ **S3PI du Hainaut Cambrasis-Douaisis**

- titulaire : **M. Michel DUROUSSEAU**
- titulaire : **M. Martial VANDEWOESTYNE**

→ **Commission départementale des risques naturels majeurs – CDRNM**

- titulaire : **M. Michel DUROUSSEAU**

→ **NOREVIE**

- titulaire : **M. Daniel LEMAIRE**

→ **Fonds d'Aménagement Urbain (FAU) Nord Pas de Calais**
- suppléant : M. Daniel LEMAIRE

→ **SIA**
- titulaire : M. Daniel LEMAIRE

→ **Comité de pilotage pour la transformation du centre historique minier en EPCC**
- titulaire : M. Alain SEGOND

→ **Plateforme territoriale « Douaisis Avenir Jeunes »**
- titulaire : M. Christian POIRET

→ **Comité de pilotage pour la révision du PDU**
- titulaire : M. Daniel LEMAIRE
- titulaire : M. Jean-Michel SZATNY

→ **Société des transports de l'Arrondissement de Douai – STAD**
- titulaire : M. Alain SEGOND

→ **SPL « Ruches d'entreprises »**
- titulaire : M. Christian POIRET

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 13

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 69. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 23/12/2013, il est proposé d'instituer :

- Une régie de recettes pour le musée ARKEOS
- Une régie de recettes pour les aires d'accueil des gens du voyage
- Une régie d'avances pour les aires d'accueil des gens du voyage
- Une régie de recettes pour la base de Loisirs
- Une régie d'avances pour diverses dépenses
- Une régie de recettes pour la vente de jetons de lavage vélo

1 - Régie de recettes pour le Musée ARKEOS.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 23/12/2013

→ Il est proposé l'institution d'une régie de recettes auprès du service :
Musée ARKEOS

Cette régie est installée dans les locaux du Musée ARKEOS.

→ La régie fonctionne du 01 janvier au 31 décembre.

→ La régie encaissera les produits suivants : Produits de la billetterie (Article 706) - Produits dérivés de la boutique (Article 707)

→ Les recettes désignées ci-dessus sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : Numéraire - Carte bancaire (par TPE ou à distance) – Chèque - Paiement à distance.

Un terminal de paiement électronique sera installé au local de la régie ainsi qu'une caisse enregistreuse.

Elles sont perçues contre remise à l'usager de tickets d'entrée ou des produits achetés.

→ Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de Trésorerie Municipale de Douai.

→ L'intervention d'un (de) mandataire(s) a lieu dans les conditions fixées par son (leur) acte de nomination.

→ Un fonds de caisse d'un montant de 300 € est mis à disposition du régisseur.

→ Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 20 000 €.

→ Le régisseur est tenu de verser au Trésorier Municipal de Douai le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint ce montant maximum et au minimum une fois par mois.

→ Le régisseur est assujéti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

→ Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

→ Le mandataire suppléant percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

→ Le Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis et le comptable public assignataire de Douai municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

2 – Régie de recettes les gens du voyage.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 23/12/2013

→ Il est proposé l'institution d'une régie de recettes auprès du service : Pôle Cohésion Sociale Service Habitat pour les produits des aires d'accueil des gens du voyage.

→ Cette régie est installée au siège social de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, 746 rue Jean Perrin BP 300 59351 DOUAI.

→ La régie fonctionne du 01 janvier au 31 décembre.

→ La régie encaisse les produits suivants par emplacement occupé :

Aire de Dechy - Sin le Noble

Cautions

Consommation d'eau

Consommation d'électricité :

Aire de Lambres-lez-Douai – Cuincy

Cautions

Redevance d'occupation

→ Les recettes désignées sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants:

1- Espèce

2- Chèque

Elles sont perçues contre remise à l'utilisateur d'un reçu.

→ La date limite d'encaissement par le régisseur des recettes est fixée au jour du départ des familles.

→ Un fonds de caisse d'un montant de 200 €, en pièces et en billets, est mis à disposition du régisseur.

→ Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 3 000 €.

→ Le régisseur est tenu de verser au Trésorier Municipal de Douai le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint ce montant maximum et au minimum une fois par mois

→ Le régisseur verse auprès de la Trésorerie Douai municipale la totalité des justificatifs des opérations de recettes au minimum une fois par mois.

→ Le régisseur est assujéti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

→ Le régisseur ne percevra pas d'indemnité de responsabilité.

→ Le Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis et le comptable public assignataire de la Trésorerie Douai municipale sont chargés, chacun en ce qui concerne de l'exécution de la présente décision.

3 - Régie d'avances pour les cautions des gens du voyage.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 23/12/2013

Il est proposé l'institution d'une régie d'avances auprès du service Pôle Cohésion Sociale Service Habitat pour les cautions des gens du voyage.

→ Cette régie est installée au siège social de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, 746 rue Jean Perrin BP 300 59351 DOUAI.

→ La régie fonctionne du 01 janvier au 31 décembre.

→ La régie paie les dépenses suivantes :

1- le remboursement de la caution

2- le remboursement éventuel du trop perçus (avances eau, électricité, redevance d'occupation)

→ Les dépenses désignées sont payées selon le mode de règlement suivant :

1- Espèce

→ Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 3000 €.

→ Le régisseur verse auprès du trésorier payeur la totalité des pièces justificatives de dépenses au minimum une fois par mois.

→ Le régisseur est assujéti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

→ Le régisseur ne percevra pas d'indemnité de responsabilité.

→ Le Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis et le comptable public assignataire de la trésorerie Douai municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

4 – Régie de recettes base de Loisirs.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 23/12/2013

→ Il est proposé l'institution d'une régie de recettes auprès du service : Loisiparc.

→ Cette régie est installée dans les locaux de la base de Loisirs.

→ La régie fonctionne du 01 avril au 30 septembre.

→ La régie encaissera les produits suivants : Produits de la billetterie (Article 706) - Produits dérivés de la boutique (Article 707).

→ Les recettes désignées ci-dessus sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : Numéraire - Carte bancaire (par TPE ou à distance) – Chèque - Paiement à distance – Chèques vacances.

Un terminal de paiement électronique sera installé au local de la régie ainsi qu'une caisse enregistreuse.

Elles sont perçues contre remise à l'usager de tickets d'entrée ou des produits achetés.

→ Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de Trésorerie Municipale de Douai.

→ L'intervention d'un (de) mandataire(s) a lieu dans les conditions fixées par son (leur) acte de nomination.

→ Un fonds de caisse d'un montant de 400 € est mis à disposition du régisseur.

- Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 20 000 €.
- Le régisseur est tenu de verser au Trésorier Municipal de Douai le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint ce montant maximum et au minimum une fois par mois.
- Le régisseur est assujéti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.
- Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.
- Le mandataire suppléant percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.
- Le Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis et le comptable public assignataire de Douai municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

5 - Régie d'avances diverses dépenses

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 23/12/2013

Il est proposé l'institution d'une régie d'avances auprès du service Financier de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

→ Cette régie est installée au siège social de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, 746 rue Jean Perrin BP 300 59351 DOUAI.

→ La régie fonctionne du 01 janvier au 31 décembre.

→ La régie paie les produits suivants :

- carburants
- denrées
- petits équipements
- fournitures de bureau
- Abonnements et documentations
- Frais de déplacement du personnel
- Affranchissement
- Fêtes et cérémonies
- Foires et salons
- Contraventions pour infractions au code de la route strictement imputables à la CAD

→ Les dépenses désignées sont payées selon le mode de règlement suivant :

1- Chèque

→ Le montant de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 1200 €.

→ Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement.

→ Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

→ Le mandataire suppléant percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

→ Le Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis et le comptable public assignataire de Douai municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

6 - Régie de recettes vente de jetons de lavage vélo.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 23/12/2013

→ Il est proposé l'institution d'une régie de recettes auprès du service : Trame verte et bleue.

→ Cette régie est installée au siège social de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, 746 rue Jean Perrin BP 300 59351 DOUAI.

→ La régie fonctionne du 01 janvier au 31 décembre.

→ La régie encaissera les produits suivants :

- La vente de jetons de lavage pour les 2 roues

→ Les recettes désignées ci-dessus sont encaissées selon le mode de recouvrement suivant : Numéraire.

→ Un fonds de caisse d'un montant de 50 € est mis à disposition du régisseur.

→ Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1 000 €.

→ Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement.

→ Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

→ Le mandataire suppléant percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

→ Le régisseur est tenu de verser au Trésorier Municipal de Douai le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint ce montant maximum et au minimum une fois par mois.

Il vous est proposé :

- d'instituer ces régies comptables conformément aux modalités présentées ci-dessus,

- d'autoriser le Président ou son délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de la présente décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JANVIER 2014

06/01/2014 - 14

Date de la convocation : 23 Décembre 2013. Nombre de membres en exercice : 82. Quorum : 42. Présents : 69. Pouvoirs : .4

Le lundi 6 Janvier 2014 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Achille DELPORTE, M. Patrick MASCLET, M. Michel DUJARDIN, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Pascal D'HULSTER, Mme Lysiane GEISSE, M. Jean-Michel CONVENT, M. Jean-Claude LEFEBVRE, M. Bernard WAGON, M. Jacques CAPELLE, M. Jean-Claude JEANNAS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Chantal BRISABOIS, M. Bruno BUFQUIN, Mme Marie-Noël DECALF, Mme Brigitte DEHAESE, M. Omar DEHIL, Mme Brigitte DELABRE, M. Guy DRAGON, M. Michel DUROUSSEAU, M. Robert FAUVEZ, M. Jacky LASVAUX, Mme Dominique LAUVERJAT, M. Thierry LEFEBVRE, M. Philippe LEWANDOWSKI, M. Serge MARCINKOWSKI, Mme Françoise PROUVOST, M. Philippe ROUSSEL, M. Bernard SIMON, M. Jacques VERNIER, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, M. Michel FACOMPTE, M. Alain WALLART, M. Jean-Pierre LEIGNEL, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Robert STRZELECKI, M. Daniel VANDERNOOT, Mme Annie GOUPIL, M. Didier TASSEL, M. Bernard MERCIER, M. Jean POT, M. Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, M. Jean-Luc HALLE, M. Thierry DANCOINE, M. Arnaud PIESSET, M. Thierry GOEMINNE, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Francis ROBILLIART, M. Christian POIRET, Melle Isabelle LEPOIVRE, M. Fernand BREVART, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, Mme Emilienne PARANT, M. André DUBURQUE, M. Vincent CAMPISANO, M. Christian ENTEM, Mme Véronique LEGRAND, M. Daniel POULAIN, M. Maurice WANNEPAIN, M. Daniel COLLIGNON, Mme Danièle DELAIN, M. Gilles HUMERY, M. Dominique RICHARD.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Bruno ROBIN (pouvoir à Mme Annie GOUPIL), Mme Karine SKOTAREK (pouvoir à M. Alain MENSION), M. Daniel CORDONNIER (pouvoir à M. Vincent CAMPISANO), Mme Dominique SPYCHALA (pouvoir à M. Gilles HUMERY).

EXCUSÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Katir ZIOUCHE, M. Christian DORDAIN, M. Daniel HENNO, M. Daniel LEMAIRE, M. Jean LEFEBVRE, Mme Josyane BRIDOUX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle aménagement du territoire et environnement, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du Développement Economique, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologie Information Communication, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs.

Rapport d'activité du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) – Année 2012

Dans le cadre de l'application des dispositions prévues à l'article L5211-39 du CGCT, le syndicat mixte des Transports du Douaisis (SMTD) a transmis à la CAD son rapport d'activité annuel 2012.

Ce rapport (document joint) vous est présenté.

Il vous est proposé:

- de prendre acte du présent rapport,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président

Christian POIRET